



2024

RAPPORT DE
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

ELEVATION
Capital Partners

Édito

J'ai le plaisir de vous présenter l'édition 2024 du rapport de développement durable d'Elevation Capital Partners.

Cette nouvelle édition illustre notre volonté constante d'agir en acteur engagé et responsable au service de l'économie réelle, en plaçant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cœur de notre stratégie d'investissement. Notre démarche s'inscrit dans une trajectoire cohérente initiée dès 2020, et fortement accélérée ces deux dernières années.

En 2024, Elevation Capital Partners a franchi une nouvelle étape structurante dans son engagement ESG. Nous avons élargi notre gamme de fonds responsables, avec désormais **10 fonds classés article 8 SFDR**, et renforcé notre dispositif de gouvernance durable. J'ai endossé la responsabilité d'être référent ESG, accompagné d'une équipe pluridisciplinaire représentant l'ensemble des fonctions clés de notre société : investissement, gestion, conformité, finance, juridique et marketing. **Cette transversalité est un levier essentiel pour diffuser notre culture de durabilité dans toutes nos verticales.**

Nous avons également **repensé nos outils de suivi et d'analyse ESG** : de nouveaux questionnaires adaptés aux spécificités de chaque stratégie ont été déployés, et une cartographie des risques climatiques a été mise en œuvre sur les actifs immobiliers physiques de nos fonds, illustrant notre volonté d'agir de manière concrète face aux enjeux du dérèglement climatique.

Notre politique de rémunération a aussi évolué, intégrant désormais des critères ESG quantitatifs et qualitatifs dans l'évaluation de la performance des équipes, afin d'aligner durablement nos intérêts avec ceux de nos parties prenantes.

Enfin, nous avons poursuivi notre engagement sociétal avec des actions concrètes de mécénat, comme notre soutien à l'association Les Ombres, et renforcé notre politique RSE en interne.

Ce rapport met en lumière les avancées réalisées et fixe le cap pour les années à venir. Il traduit notre ambition : **faire de notre rôle de société de gestion un catalyseur de progrès durable, au service de la croissance des entreprises, du développement des territoires, et de la transformation de notre secteur.**

Je vous souhaite une excellente lecture.

Benjamin Cohen
Co-fondateur & Référent ESG d'Elevation Capital Partners



Sommaire

A propos d'Elevation Capital Partners	04
1. Notre trajectoire ESG	05
1.1. Une culture de durabilité ancrée dans l'ADN de la société de gestion	05
1.2. Notre démarche inscrite dans le temps	06
1.3. Nos 3 piliers ESG structurants pour 2024	07
2. Une gestion durable au cœur de nos stratégies d'investissement	08
2.1. Gouvernance et pilotage ESG interne	08
2.2. Notre déploiement ESG au quotidien au sein de la société de gestion	09
2.3. Intégration ESG tout au long du cycle d'investissement	11
2.4. Priorités ESG par stratégie d'investissement	14
3. Notre gamme de fonds responsables – Article 8 SFDR	17
4. Case studies	18
5. Transparence & information ESG aux investisseurs	20
6. Informations réglementaires et avertissements relatives à la durabilité	21

• A propos d'Elevation Capital Partners

Société de gestion du Groupe Inter Invest, nous concevons et structurons nos véhicules d'investissement que le Groupe distribue via son réseau de plus de 1 300 partenaires, Banques Privées, Conseillers en Investissements Financiers, Family Office et Institutionnels, auprès de 70 000 investisseurs.

Nous déployons plusieurs stratégies d'investissement complémentaires afin de répondre à la diversité des besoins des investisseurs :

	Private Equity	Fonds de fonds	Real Estate
Date de lancement	2015	2022	2024
Zone géographique	France, UE	Monde	France
Stratégies	Prises de participation dans des sociétés non cotées (approches généralistes ou thématiques)	Investissements dans un portefeuille diversifié de fonds internationaux	Acquisition et gestion d'actifs immobiliers tertiaires (commerces, bureaux, entrepôts, résidences gérées, etc.)
Thématiques	Growth Immobilier Food & Beverage ⁽¹⁾ Outre-Mer Défense ⁽²⁾	Diversifiés Thématiques(secondaire & co-invest) Feeder ⁽³⁾	Immobilier tertiaire en Outre-mer
Répartition de l'encours	63%	32%	5%

(1) En partenariat avec FoodXpert - (2) En partenariat avec IAC Partners
(3) En partenariat avec Varsity Capital

Nous accompagnons les dirigeants que nous soutenons au-delà de l'aspect financier, en apportant expertise stratégique et proximité opérationnelle pour accélérer leur développement.

Trois valeurs guident chacune de nos actions : **l'innovation, l'engagement et la simplicité**. Elles nourrissent des partenariats durables et construisent un environnement d'investissement clair, responsable et créateur de valeur.

Nos chiffres clés en 2024

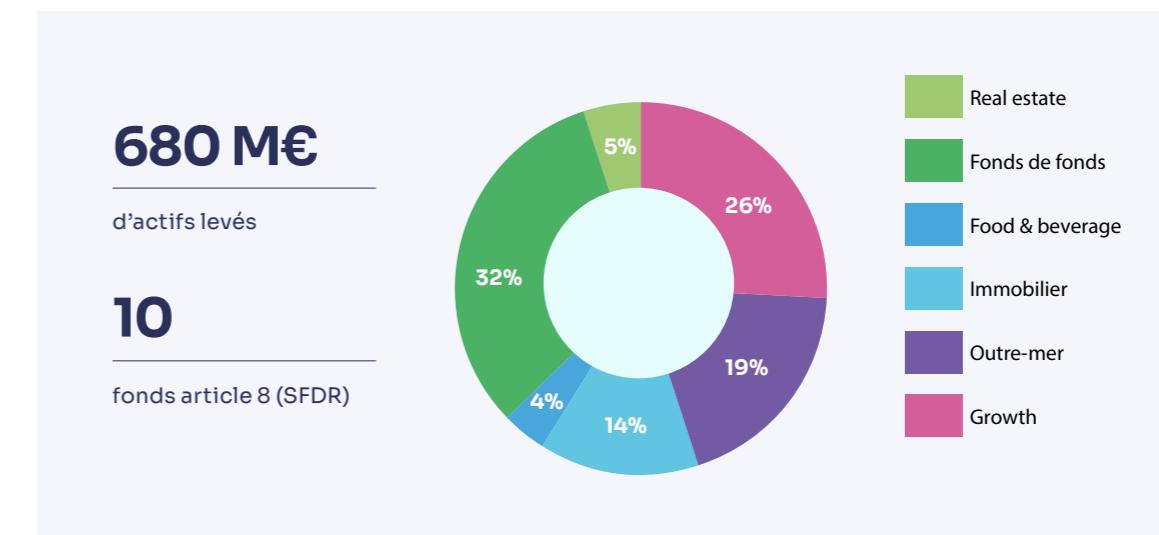
2015	680 M€	26	22
date de création	d'actifs levés (+51% vs 2023)	fonds sous gestion	collaborateurs

1. Notre trajectoire ESG

1.1 Une culture de durabilité ancrée dans l'ADN de la société de gestion

Chez Elevation Capital Partners, la durabilité ne se résume pas à une série de bonnes pratiques : elle constitue un socle structurant de notre modèle de gestion et de gouvernance. En 2024, nous avons poursuivi le déploiement d'une stratégie ESG transversale, pilotée par la Direction et diffusée à toutes les strates de l'organisation.

Elevation Capital Partners en chiffres *



* Données en AUM au 31/12/2024 incluant les fonds en cours de levée

1.2 Une démarche responsable inscrite dans le temps

Notre engagement en faveur d'un investissement responsable s'est construit étape par étape, au fil des années. Aujourd'hui, cette démarche s'intensifie grâce à un cadre structuré, des outils renforcés et une volonté claire de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et réglementaires qui transforment durablement notre secteur.

- 2015
 - Création d'Elevation Capital Partners
- 2020
 - Signature des Principes pour l'Investissement responsable de l'ONU (UN PRI)
- 2021
 - Signature de la Charte des Investisseurs pour la Croissance de France Invest
 - Définition d'un questionnaire ESG pour le reporting extra-financier des entreprises en portefeuille
 - Nomination d'un référent ESG
 - Définition et publication de la politique de durabilité
- 2022
 - Mise en place d'une procédure ESG et de durabilité
 - Premier reporting ESG pour les fonds label Relance
 - Publication du #1 rapport ESG annuel d'Elevation Capital Partners
 - Refonte de la politique et stratégie d'investissement responsable
 - Formation des équipes d'investissement à la finance responsable
 - Lancement des premiers fonds conformes à l'article 8 du règlement SFDR
 - Signature de la charte SISTA pour l'égalité femme-homme
- 2023
 - Déploiement du questionnaire de reporting ESG pour tous les fonds et leurs entreprises en portefeuille
 - Déploiement de la charte RSE au sein de la société de gestion
 - Publication de la première déclaration sur les principales incidences négatives des investissements en matière de durabilité

Objectifs 2024



Notre démarche responsable est inscrite dans le temps. Cette histoire, nous avons commencé à l'écrire il y a déjà plusieurs années. Aujourd'hui, nous souhaitons accélérer le rythme grâce à des procédures structurées afin de répondre aux tendances actuelles.



Refonte des procédures ESG



Adaptation des questionnaires ESG envoyés aux participations



Mise en place d'une nouvelle gouvernance ESG



Contribution sociétale et environnementale via les projets investis

1.3 Nos 3 piliers ESG structurants pour 2024

En 2024, Elevation Capital Partners a poursuivi la structuration de son approche ESG en s'appuyant sur trois piliers opérationnels, déployés de manière cohérente au sein de ses différentes verticales d'investissement.

Nos engagements



Pilier 1

Contribuer activement à une finance plus durable



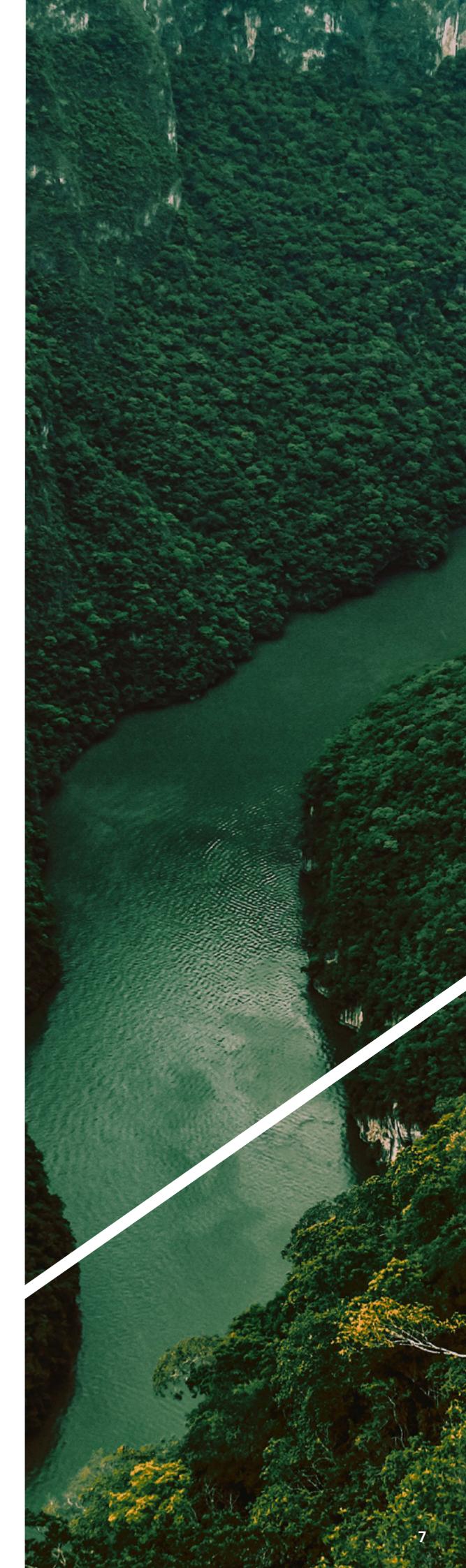
Pilier 2

Intégrer les critères ESG au cœur de nos stratégies d'investissement



Pilier 3

Accompagner la progression ESG des entreprises de nos portefeuilles



• 2. Une gestion durable au cœur de nos stratégies d'investissement

2.1. Gouvernance et pilotage ESG interne



Pilar 1

Contribuer activement à une finance plus durable

Elevation Capital Partners participe aux initiatives du secteur (PRI, France Invest, SISTA...) et partage les meilleures pratiques avec ses pairs. Pour renforcer cette dynamique, nous avons constitué **une équipe ESG pluridisciplinaire** intégrant toutes les fonctions clés de la société (gestion, conformité, juridique, marketing, etc.), sous la coordination de **Benjamin Cohen**, référent ESG et membre de la direction générale. Notre gouvernance est également structurée autour de comités d'investissement intégrant une grille ESG dès la phase de pré-analyse, et d'un **comité ESG annuel** qui pilote la stratégie globale de durabilité de la société de gestion et le suivi des controverses potentielles.

Cohen, référent ESG et membre de la direction générale. Notre gouvernance est également structurée autour de comités d'investissement intégrant une grille ESG dès la phase de pré-analyse, et d'un **comité ESG annuel** qui pilote la stratégie globale de durabilité de la société de gestion et le suivi des controverses potentielles.



Alexis Kistielevoska
Manager



Kevin Miens
Partner



Laurent Casanova
RCCI
Services transverses



Thomas Coutant
Head of Legal

Stratégie Real estate



Clementine Deschandelliers
Associate



Benoît Fréret
Partner



Charles Magninat
Directeur Marketing
Stratégie Real estate



Christophe Pasquier
Head of CFO Services & Fund Administration Services



Thomas Dimitriades
Associate

2.2 Notre déploiement ESG au quotidien au sein de la société de gestion

Enjeux environnementaux

Mobilité responsable : limiter l'empreinte carbone de nos déplacements

La mobilité professionnelle est identifiée comme un levier essentiel de réduction de notre impact environnemental. Nous avons mis en place des règles simples et efficaces pour encadrer les déplacements de nos collaborateurs et limiter les émissions liées au transport :

- **Privilégier les alternatives aux déplacements physiques dès que possible** (visioconférences, appels téléphoniques, outils collaboratifs);
- **Favoriser le train pour les trajets inférieurs à 3 heures**, avec une restriction stricte du recours à l'avion sauf exception justifiée;
- **Préférer les transports en commun aux taxis ou véhicules individuels.**

Cette politique est complétée par le télétravail formalisé, qui permet de réduire significativement les trajets domicile-travail, tout en maintenant des conditions de travail flexibles et responsables.

Lutter contre l'obsolescence programmée : un choix d'usage durable

Nous privilégions la réparation plutôt que le remplacement des appareils électroniques dès lors qu'ils restent fonctionnels et n'entravent pas la productivité

des collaborateurs.

Depuis avril 2023, nous avons renforcé cet engagement en choisissant de **n'acquérir que des téléphones mobiles reconditionnés**. Tous ces appareils sont fournis par la société Certideal, dont l'activité de reconditionnement est basée en France, garantissant ainsi une double démarche : **réduction de l'impact environnemental et soutien à une économie circulaire locale**.

sa démarche de tri et de valorisation des déchets en collaboration avec la société **Les Joyeux Recycleurs**. Ce partenariat s'inscrit dans une double logique : **réduction de notre impact environnemental et soutien à l'insertion professionnelle**.

Les déchets sont collectés tous les 15 jours directement dans nos locaux, puis recyclés en France. Pour chaque euro collecté, **5 centimes sont reversés à l'association Ares Atelier**, qui accompagne des personnes en fin de parcours d'insertion. Les flux pris en charge concernent :

- Le papier,
- Les canettes et bouteilles plastiques,
- Les cartouches d'encre, piles, lampes, stylos et bouchons.

Premiers résultats concrets du 01/01/2024 au 31/12/2024

Un an après le lancement du dispositif, nous sommes désormais en mesure de mesurer notre impact.

109 kg de déchets recyclés

92kg de papiers soit 1 arbre sauvé

9kg de bouteilles plastiques soit 19 polaires fabriqués

8 kg de canettes soit 4 trottinettes fabriquées

Enjeux sociétaux

Mécénat : s'engager pour l'égalité des chances

Nous considérons que notre responsabilité va au-delà de nos activités d'investissement. C'est pourquoi nous avons initié, depuis 2023, une démarche de mécénat structurée, pilotée par notre comité, avec pour objectif de soutenir chaque année des projets porteurs d'impact sociétal. En 2023, nous avons choisi d'accompagner **Les Ombres**, une association d'intérêt général fondée en 2021. Elle se consacre à l'accompagnement des jeunes de 14 à 21 ans placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), à travers des programmes de mentorat personnalisé qui favorisent leur réussite académique, professionnelle et numérique. Cet engagement s'inscrit dans notre volonté de contribuer activement à la réduction des inégalités d'accès aux opportunités, en cohérence avec les valeurs de progrès et d'inclusion qui animent notre entreprise.

Diversité & parité : des engagements qui progressent

Chez Elevation Capital Partners, **la diversité et la lutte contre les discriminations** sont au cœur de nos valeurs managériales. L'égalité des chances guide l'ensemble de nos processus RH, depuis le recrutement jusqu'à l'évolution de carrière. Les rémunérations sont établies de façon transparente, sur la base de critères objectifs :

- la fonction exercée (fiche de poste, lieu de travail),
- les compétences (diplômes, parcours),
- l'expérience (ancienneté, expertise).

Nous poursuivons une démarche volontaire en faveur de la **parité femmes-hommes**, qui s'appuie sur plusieurs leviers :

- Suivi régulier de la place du genre dans nos effectifs et nos

- portefeuilles,
- Pratiques de recrutement inclusives, avec des offres non genrées et des évaluations sans biais,
- Objectifs chiffrés : 30 % de femmes dans les équipes d'investissement d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 (conformément à l'article L533-22-4 du Code Monétaire et Financier).

Au 31 décembre 2024, les femmes représentaient **15 % des effectifs d'Elevation Capital Partners, contre 7 % un an plus tôt**. Ce chiffre témoigne d'une progression concrète, bien que des efforts restent à poursuivre pour atteindre nos objectifs de représentation au sein des équipes d'investissement et des instances décisionnelles.

Un environnement de travail fondé sur la confiance, l'écoute et la valorisation

Nous plaçons le développement professionnel et humain de nos collaborateurs au cœur de notre culture d'entreprise. Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé, favorisant un dialogue régulier avec le management, dans une logique de proximité, d'écoute et de progression continue. Cette approche managériale a pour ambition de permettre à chacun de s'épanouir, de développer ses compétences et de contribuer pleinement à la réussite collective. Dans cette même logique de reconnaissance, nous avons fait le choix de mettre en place un dispositif d'intéressement, bien que non obligatoire. Ce mécanisme permet aux collaborateurs de bénéficier d'une prime indexée sur les résultats ou les performances de l'entreprise, valorisant ainsi leur contribution directe à la dynamique de croissance du groupe.

Enfin, nous veillons à proposer un cadre de travail de qualité, adapté aux nouveaux usages, avec la possibilité de recourir au télétravail, et

l'accès à des espaces de détente et de bien-être (salle de sport avec douches, cuisine équipée, distributeurs d'eau et de café à disposition), dans les locaux du Groupe Inter Invest.

Un accompagnement structuré des équipes

Dans un contexte réglementaire en constante évolution et face à l'essor des enjeux ESG, Elevation Capital Partners a fait le choix de renforcer l'acculturation de ses équipes à ces sujets. En 2024, un plan d'action a été déployé pour favoriser la formation, la sensibilisation et l'harmonisation des pratiques ESG au sein de l'ensemble des fonctions clés de la société.

Formation des collaborateurs aux enjeux ESG

- Sessions de formation ESG internes et externes, organisées sur plusieurs thématiques
- Ateliers Fresque du Climat organisés en présentiel pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux climatiques et renforcer leur compréhension de l'impact environnemental.

Cohérence et partage des bonnes pratiques ESG entre équipes

- L'équipe ESG pluridisciplinaire favorise une coordination entre toutes les fonctions (investissement, juridique, conformité, marketing, etc.).
- Un plan d'alignement inter-stratégies a été mis en place pour garantir la cohérence ESG dans toutes les verticales : Private Equity, Fonds de fonds et Real Estate
- Des outils mutualisés (grilles d'analyse, reporting, référentiels internes) assurent l'harmonisation des pratiques ESG à l'échelle de la société de gestion.

2.3. Intégration ESG tout au long du cycle d'investissement



Pilier 2

Intégrer les critères ESG au cœur de nos stratégies d'investissement

Convaincus que les critères extra-financiers sont créateurs de valeur sur le long terme, nous avons déployé des outils d'analyse ESG, propres à chaque verticale d'investissement, à chaque étape du cycle d'investissement : sélection, due diligence, suivi actif des participations. Cette démarche vise à mieux anticiper les risques de durabilité, mais aussi à identifier les opportunités de croissance responsable.

Les critères de durabilité appliqués à nos investissements

Anticiper les risques, amplifier les impacts

Chez Elevation Capital Partners, nous considérons que la performance durable d'un investissement repose autant sur sa solidité économique que sur sa capacité à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le risque de durabilité : un enjeu à anticiper

Un risque de durabilité correspond à un événement ou une situation dans le champ ESG pouvant avoir un impact négatif significatif sur la valeur d'un investissement.

Exemple : une inondation endommageant un actif

immobilier ou un site industriel, entraînant une baisse de chiffre d'affaires et de valorisation.

Même si la présence d'un risque ne constitue pas, en soi, un critère d'exclusion, sa prise en compte est systématique dans nos processus d'investissement.

Intégration ESG à chaque étape

▪ En phase de pré-investissement

Nous appliquons une liste d'exclusion sectorielle (charbon thermique, tabac...), complétée par une grille d'analyse ESG propre à chaque stratégie, afin d'évaluer la maturité des entreprises cibles. Certaines stratégies exigent un score ESG minimal pour valider l'investissement.

▪ Lors de la décision d'investissement

Les critères ESG sont intégrés au même titre que les indicateurs financiers. Nous analysons notamment la solidité extra-financière, la gestion des parties prenantes, la gouvernance, ou encore l'impact environnemental potentiel.

Notre intervention pendant la détention des participations

Nous réalisons un suivi ESG annuel, basé sur des questionnaires adaptés et pondérés. Les gérants accompagnent activement les participations dans leur amélioration continue, participent aux assemblées générales et initient un dialogue ESG avec les équipes dirigeantes.

1. Suivi de la stratégie & des performances

Nous suivons activement la stratégie, les performances financières et extra-financières, la structure du capital et la gouvernance des sociétés du portefeuille. Ce suivi s'appuie sur des clauses d'information intégrées aux pactes d'actionnaires.

2. Dialogue avec les participations

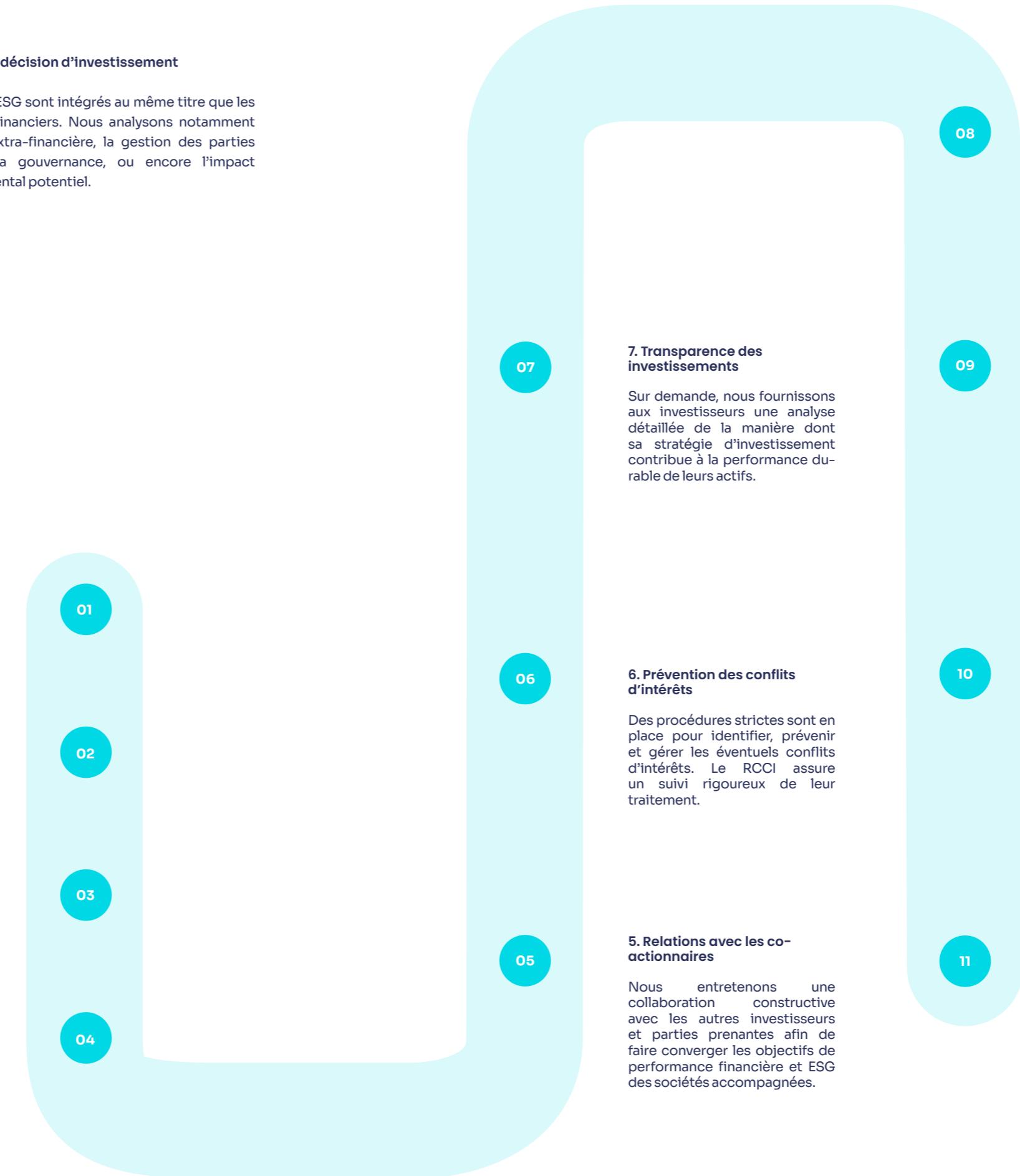
Un échange permanent est maintenu avec les équipes dirigeantes pour accompagner la mise en œuvre de leur stratégie, anticiper les risques, et créer une dynamique collective de performance durable.

3. Exercice des droits de vote

Nous exerçons nos droits de vote en assemblée générale dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Les résolutions sont analysées au cas par cas selon des principes de gouvernance responsables.

4. Suivi des votes et des assemblées

Un tableau de bord dédié recense les participations aux assemblées générales, les décisions votées et leur conformité à la politique d'engagement de notre société, assurant traçabilité et transparence.



2.4. Des priorités ESG adaptées à chaque stratégie

Depuis 2024, chaque stratégie d'investissement pilotée par notre société de gestion, est associée à des objectifs ESG ciblés, définis selon la nature des actifs et les enjeux spécifiques du secteur. Ce pilotage par priorités permet une approche sur-mesure, plus concrète et plus opérationnelle.

Stratégies concernées	Priorités ESG associées
Toutes les stratégies	<ol style="list-style-type: none">1. Gouvernance responsable et éthique des affaires2. Conditions d'emploi décentes, diversité, égalité des chances
 Stratégie Private equity	
Growth & Food	<ol style="list-style-type: none">3. Accroître l'impact positif des produits et services
Outre-Mer	<ol style="list-style-type: none">4. Gérer les risques d'approvisionnement5. Atténuer l'exposition aux risques climatiques
Immobilier	<ol style="list-style-type: none">6. Améliorer la qualité et la sécurité des bâtiments pour les usagers
 Stratégie Fonds de fonds	
Fonds de fonds	<ol style="list-style-type: none">7. Sélectionner des fonds à forte probabilité ESG et accompagner la création de valeur chez les sous-jacents
 Stratégie Real estate	
Real Estate	<ol style="list-style-type: none">8. Renforcer la résilience environnementale et climatique des actifs physiques

Grâce à cette approche différenciée, Elevation Capital Partners s'assure que **chaque investissement contribue à une dynamique de progrès durable**, mesurable et alignée avec les attentes des investisseurs et des parties prenantes.

Prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité

Comprendre les risques non financiers

Les incidences négatives désignent les impacts défavorables potentiels des décisions d'investissement du point de vue environnemental, social ou de gouvernance. Il s'agit de risques non financiers, susceptibles d'affecter à la fois la valeur de l'actif et son alignement avec les objectifs de durabilité.

Exemple : la pollution d'un cours d'eau causée par une entreprise en portefeuille peut engendrer un impact environnemental majeur, des sanctions réglementaires, et une baisse de valorisation pour le fonds concerné.

Une évaluation intégrée dans notre suivi ESG

Depuis 2023, Elevation Capital Partners intègre de manière systématique l'analyse des Principales Incidences Négatives (PAI) dans le suivi annuel de ses participations. Ces facteurs ne sont pas automatiquement bloquants à l'entrée en portefeuille, mais leur détection donne lieu à un dialogue renforcé avec les dirigeants des sociétés concernées.

Lorsque des impacts sont identifiés, nous mettons en place un plan d'action adapté, dans l'objectif de réduire ou supprimer les effets négatifs, en cohérence avec notre stratégie ESG et le profil de chaque actif.

Axes d'analyse des incidences négatives

Les enjeux suivis se regroupent en quatre grandes catégories, chacune couvrant des indicateurs clés :

Enjeux environnementaux

- Politique environnementale et gouvernance associée
- Stratégie bas carbone et transition énergétique
- Gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie
- Risques liés aux ressources naturelles
- Litiges et controverses environnementales

Enjeux de gouvernance

- Structure et indépendance des organes de gouvernance
- Éthique des affaires et conformité
- RSE et responsabilité des dirigeants
- Cybersécurité et gestion des données
- Gestion des litiges

Enjeux sociaux

- Politique RH, conditions de travail, emploi
- Égalité des chances et diversité
- Partage de la valeur, dialogue social
- Santé, sécurité et bien-être au travail
- Controverses sociales ou sociétales

Impacts sociétaux

- Contribution des produits/services à la société
- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Développement économique local ou sectoriel



Pilier 3

Accompagner la progression
ESG des entreprises de nos
portefeuilles

L'amélioration continue de la performance ESG est au cœur de notre mission. Nos équipes accompagnent les sociétés en portefeuille dans la structuration de leurs démarches ESG : diagnostic, bonnes pratiques, référents internes, reporting. L'objectif est de leur permettre de progresser à leur rythme, avec un soutien adapté à leur maturité.

Promouvoir une culture de l'investissement responsable

Elevation Capital Partners s'engage activement à diffuser une culture ESG exigeante au sein de ses portefeuilles comme auprès de ses parties prenantes. Nous croyons au rôle structurant de la finance dans la transition vers une économie durable et inclusive.

C'est pourquoi nous participons, aux côtés d'autres acteurs de la gestion d'actifs, à des initiatives collectives, des organisations professionnelles et des groupes de travail sectoriels qui visent à renforcer l'impact positif de l'investissement.

Notre engagement se traduit notamment par l'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), reconnus internationalement.

Les 6 principes PRI que nous appliquons

1. Intégrer les critères ESG dans nos analyses et décisions d'investissement.
2. Être un investisseur actif, en prenant en compte les enjeux ESG dans nos pratiques de gestion et de gouvernance.
3. Encourager nos participations à publier des informations ESG claires et pertinentes.
4. Promouvoir ces principes auprès des autres acteurs de l'investissement et de l'écosystème financier.
5. Collaborer avec nos pairs pour renforcer l'efficacité des démarches ESG collectives.
6. Rendre compte régulièrement de nos actions, engagements et progrès en matière d'investissement responsable.

Elevation Capital Partners entend poursuivre cette dynamique en 2025 en renforçant le dialogue avec ses participations, l'alignement des pratiques ESG et la mesure d'impact à chaque étape du cycle d'investissement.

• 3. Notre gamme de fonds responsables – Article 8 SFDR

Conformément à notre engagement pour une finance durable, Elevation Capital Partners développe une gamme de fonds alignés avec l'article 8 du règlement européen **SFDR** (**Sustainable Finance Disclosure Regulation**).

Au 31 décembre 2024, **10 de nos fonds sur l'ensemble de notre gamme sont classés article 8, contre 7 en 2023**.

Ces fonds promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, ou les deux, à différents niveaux d'intégration selon leur stratégie.

Dans un contexte réglementaire encore en évolution, le règlement SFDR ne fixant pas de seuils quantitatifs précis pour l'article 8, nous avons choisi d'aller au-delà des exigences minimales.

Nous appliquons des critères internes rigoureux pour garantir la cohérence, la transparence et la crédibilité de notre démarche, en adéquation avec les attentes de nos investisseurs particuliers, institutionnels et partenaires.

10 fonds classés article 8 de la SFDR (+ 43% vs 2023)



Stratégie Private equity

Growth

FPCI Elevation Growth



Stratégie Fonds de fonds

Diversifié

FPCI Elevation Miriad II
FPCR Elevation Miriad Vie



Stratégie Real estate

SCPI Elevation Tertiom

Outre-Mer

FIP OM 5, FPCI CAOMIE

Thématische

FPCI Elevation Varsity Feeder Fund

Immobilier

FCPR Elevation Immo II
FPCI Elevation Immo Remploy

Food & Beverage

FPCI Food Invest II

• 4. Case studies



Growth

Plateforme freelancing des métiers de la finance certifiée B Corp

Créée en 2020, Finstart se dédie à mettre en relation les freelances et les consultants spécialisés dans les métiers de la finance et les grands groupes, ainsi que les cabinets de conseils (Entreprises du CAC 40 et Blg four). Pionnière sur son marché, elle propose aujourd’hui plus de 4 000 profils en finance, risques, conformité, comptabilité, et fonctions supports. Elle centralise plus de 100 missions chaque mois, venant d’organisations ayant besoin de ressources externes. Elle adresse principalement les secteurs : Banque, Assurance, Telecom, Industrie, Luxe. Son efficacité repose sur l’alliance d’un outil de scoring et de matching sur-mesure, développé en interne, avec une équipe dédiée à l’accompagnement du processus de sélection des talents. Pour accompagner la transition de talents salariés vers le freelancing, Finstart a créé une société de portage salarial IziStart. La proposition de valeur Finstart permet désormais de couvrir tous les besoins RH (internes et externes) sur les métiers de la finance et de la conformité.

En plus de son impact social (auprès des freelances et des consultants spécialisés dans les métiers de la finance), Finstart est une société labélisée B Corporation (B Corp) depuis février 2024, avec l’obtention d’un B Impact Score de 96,2, au-dessus du score moyen des sociétés comparables (50,9) et du minimum requis pour la certification (80).



<https://www.finstart.io>

Nous sommes ravis d’accompagner une société comme Finstart, qui incarne pleinement la nouvelle génération d’entrepreneurs engagés. En un an, son score ESG est passé de 42 % à 54 %, illustrant une dynamique de transformation ambitieuse et sincère. C'est précisément ce type de trajectoire que nous souhaitons soutenir.



Alexis Kisielevska
Manager



Fonds de fonds

Un modèle de finance engagée au service d'un impact durable

Depuis sa création en 2013, RAISE s'est affirmée comme un acteur pionnier de la « finance engagée », combinant performance économique et responsabilité sociétale. En 2022, le groupe a adopté le statut d'«entreprise à mission», affirmant ainsi publiquement son ambition de soutenir des projets à forte valeur environnementale, sociale ou sociétale.

En 2024, RAISE a confirmé cette trajectoire : à l’occasion de la publication de son rapport de mission, le groupe a dressé le bilan de ses engagements ESG, avec des avancées concrètes sur la parité, l’accompagnement responsable des entreprises de son portefeuille, et la promotion d’un entrepreneuriat durable.

Parmi les faits marquants de l’année 2024 :

- Le maintien d’un modèle de partage de la réussite : RAISE redistribue une partie de ses plus-values via son fonds de dotation RAISE Sherpas, destiné à soutenir des startups à impact ou des associations. Cette mécanique incarne la conviction que performance financière et solidarité peuvent aller de pair.
- Un engagement fort en faveur de la diversité et de la parité : RAISE affiche un principe de parité totale à tous les niveaux hiérarchiques, convaincue que la mixité est une source de performance, d’innovation et de cohésion.
- Une démarche d’investissement responsable et ESG, notamment via ses différentes entités (capital investissement, impact, innovation), avec un suivi de l’impact environnemental et sociétal des entreprises accompagnées.



Score ESG

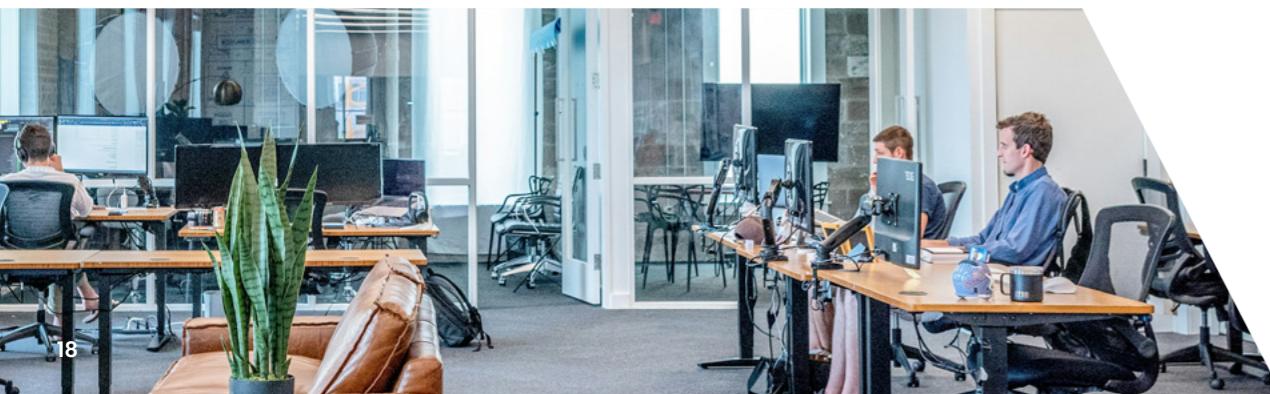
77%*

<https://www.raise.co>



Kevin Miens
Partner

Pour Elevation Capital Partners, RAISE représente une référence inspirante : un modèle d’investissement où la gouvernance responsable, la transparence et l’engagement sociétal ne sont pas des effets d’annonce, mais des piliers concrets et structurants.



* La notation ESG est issue de la pondération des réponses à un questionnaire annuel renseigné par les entreprises du portefeuille.

● 5. Transparence & information ESG aux investisseurs

Elevation Capital Partners informe régulièrement ses investisseurs sur la prise en compte des risques de durabilité dans sa stratégie d'investissement. Cette transparence est au cœur de notre démarche d'investissement responsable et s'articule autour de plusieurs documents réglementaires et pédagogiques diffusés chaque année.

Le rapport annuel Article 29 de la Loi Énergie-Climat

Publié chaque année, ce rapport répond aux exigences de la loi Énergie-Climat. Il détaille notre politique ESG, notre stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, notre engagement actionnarial ainsi que notre méthodologie d'analyse des risques et incidences de durabilité.

Les rapports annuels des fonds classés article 8 – SFDR

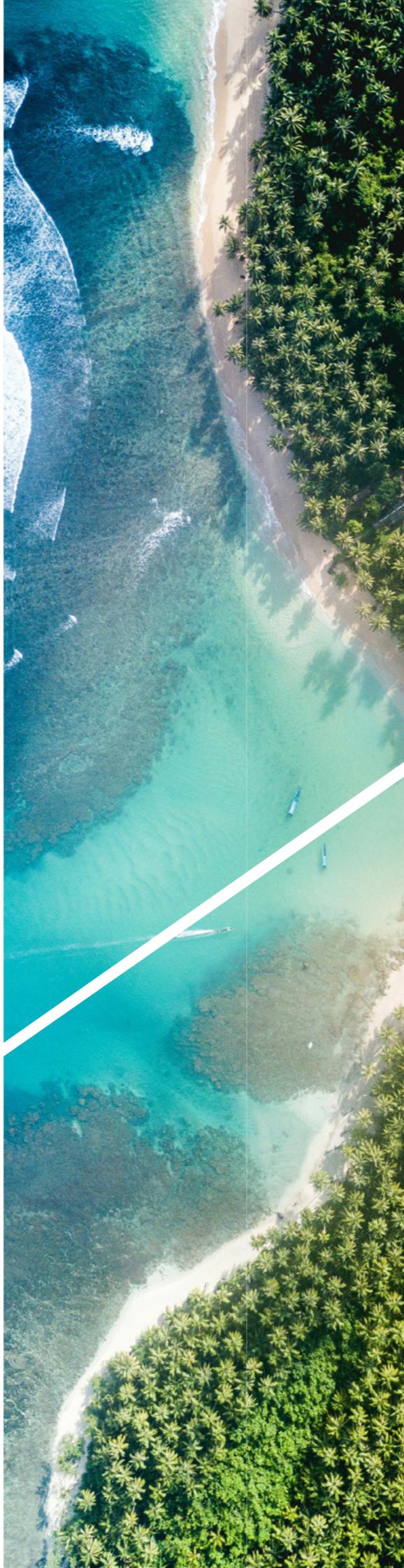
Les fonds relevant de l'article 8 du règlement SFDR sont accompagnés d'un reporting extra-financier dédié, qui permet aux investisseurs de suivre l'évolution de la performance ESG de leurs fonds, en lien avec les indicateurs de durabilité suivis et ce en accord avec nos obligations réglementaires.

La déclaration sur les principales incidences négatives (PAI)

Chaque année, nous publions une déclaration détaillée sur les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, conformément au règlement SFDR. Cette déclaration identifie les principaux impacts ESG potentiels et présente les mesures prises pour limiter les effets.

Rendez-vous ici pour en savoir plus :

www.elevation-cp.com



● 6. Informations réglementaires et avertissements relatives à la durabilité

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité, Elevation Capital Partners décrit dans la présente annexe du rapport ESG les éléments suivants :

Informations sur les méthodes utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'incidence des investissements durables sélectionnés pour le produit financier

Elevation Capital Partners met en œuvre un programme de suivi annuel des participations afin d'identifier et d'évaluer l'évolution de la performance extra-financière de son portefeuille.

Les gérants s'assurent que les enjeux ESG identifiés font l'objet d'un suivi en lien avec les participations du Fonds.

Un contrôle de second niveau est également mis en œuvre annuellement par le responsable

de la conformité et du contrôle interne afin de s'assurer du respect des procédures concernant le suivi des sociétés en portefeuille et la démarche ESG de la société de gestion.

Sources de données

Les sources utilisées pour le suivi des caractéristiques ESG sont les questionnaires de reporting ESG annuels renseignés par les sociétés en portefeuille.

Elles s'engagent, dans les pactes d'actionnaires, à transmettre à la société de gestion des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales.

Si nécessaire, et pour vérifier la qualité de certaines données (i.e. présence d'une charte ESG, pourcentage de femmes dans les fonctions dirigeantes ou encore calcul de l'empreinte carbone), des justificatifs peuvent être demandés aux sociétés.



Elevation Capital Partners est une société par actions simplifiée agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro d'agrément GP 15000006.

L'investissement dans les fonds gérés par Elevation Capital Partners peut comporter des risques importants dus, entre autres, à la nature des investissements que les fonds font ou ont prévu de faire. Entre autres, les investissements réalisés par les fonds sont risqués et peu liquides

De plus, rien ne garantit que le taux de rendement attendu des fonds puisse être atteint ni même que les fonds, à la date de leur liquidation, restitueront aux porteurs de parts le montant du capital qu'ils ont versé initialement. Les fonds présentent donc un risque de perte en capital.

Les différents labels ou chartes signées par Elevation Capital Partners vise à guider les investisseurs mais n'offre pas de garantie du capital investi et n'atteste pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds.

Elevation Capital Partners
21, rue Fortuny - 75017 Paris

www.elevation-cp.com



ELEVATION
Capital Partners